

DAJI/2018/Décision/Tarifs/41

Décision portant approbation des tarifs de location de salles (Faculté de Médecine)

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président,
Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté de Médecine en date du 12 juillet 2018 portant sur l'objet de la présente décision,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés, à compter du 1^{er} avril 2018 les tarifs de location des salles de la Faculté de Médecine (secteurs Timone et Nord) suivants :

LOCAUX	TARIFS H.T. APPLICABLES A		
	ORGANISMES PRIVES	ORGANISMES PUBLICS - Hors AMU -	AIX-MARSEILLE UNIVERSITE ET SES COMPOSANTES
Salle de conférence Maurice TOGA	310,00 €	232,00 €	155,00 €
GRAND HALL (TIMONE)	179,00 €	134,00 €	89,00 €
Hall 1er étage (TIMONE)	89,00 €	67,00 €	45,00 €
GYMNASE	221,00 €	166,00 €	110,00 €
SALLE DE DANSE	100,00 €	76,00 €	50,00 €
SALLE DE COMBAT	100,00 €	76,00 €	50,00 €
HALL RDC Bât.G (NORD)	179,00 €	134,00 €	89,00 €
HALL RDC Bât.E (NORD)	89,00 €	67,00 €	45,00 €
AMPHITHEATRES			
Amphithéâtres jusqu'à 200 places	47,00 €	36,00 €	24,00 €
Amphithéâtres de 201 à 400 places	84,00 €	63,00 €	42,00 €
Amphithéâtres au-delà de 400 places	116,00 €	87,00 €	58,00 €

SALLES DE COURS (1)			
Salles jusqu'à 20 places	17,00 €	13,00 €	8,50 €
Salles de 21 à 40 places	22,00 €	17,00 €	12,00 €
Salles de 41 à 50 places	26,00 €	20,00 €	14,00 €
Salles de 51 à 80 places	35,00 €	26,00 €	18,00 €
AUTRES SALLES			
Salle de thèse 80 à 100 places	38,00 €	28,00 €	19,00 €
Salles informatiques : moins de 30 postes	38,00 €	28,00 €	19,00 €
Salles informatiques : plus de 30 postes	48,00 €	37,00 €	24,00 €
<i>si prestation supplémentaire ou équipement 20 % du tarif</i>			
AUTRES TARIFS			
Amphis Prosecteur 1 et 2 Tarif JOURNEE	1050,00 €	630,00 €	315,00 €
Salle VISIOCONFERENCE (26 places + 6 pour la chair)	Extérieurs	FC	FI
	48,00 €	33,00 €	17,00 €
Tarif TOURNAGE - Tarif 1/2 journée	420 €		
Prestation NETTOYAGE	105 €		
HEURES SUPPLEMENTAIRES PAR PERSONNE			
TARIF JOUR Du lundi au samedi	TARIF JOUR Du lundi au samedi	TARIF Dimanche et jours fériés	
De 6h à 21h	De 21h à 6h	20,00 € charges comprises	
15,00 € charges comprises	20,00 € charges comprises		

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 24 juillet 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

